



Nations Unies

ASSEMBLEE GENERALE

Distr.
GENERALE

A/1082
14 novembre 1949
FRANCAIS
ORIGINAL : RUSSE

Quatrième session

Point 19 de l'ordre du jour

SORT DES ANCIENNES COLONIES ITALIENNES

Union des Républiques socialistes soviétiques : Projet de résolution

L'Assemblée générale

Recommande ce qui suit :

1. L'indépendance sera accordée immédiatement à la Libye. Toutes les troupes et tout le personnel militaire étrangers devront être retirés du territoire de la Libye dans un délai de trois mois et toutes les bases militaires devront être liquidées.

2. L'indépendance sera accordée à l'Erythrée à l'expiration d'un délai de cinq ans. Pendant ce délai, l'Erythrée sera administrée par le Conseil de tutelle de l'Organisation des Nations Unies, conformément à un accord de tutelle. Le Conseil de tutelle nommera un administrateur investi de la plénitude du pouvoir exécutif et responsable devant le Conseil. L'administrateur sera assisté d'un comité consultatif composé des représentants des membres permanents du Conseil de sécurité, de l'Italie, de l'Ethiopie, ainsi que d'un résident européen et de deux habitants autochtones de l'Erythrée, ces trois derniers étant nommés par les sept représentants ci-dessus désignés.

Une partie du territoire de l'Erythrée sera cédée à l'Ethiopie de manière à lui ménager un accès à la mer par le port d'Assab.

3. L'indépendance sera accordée à la Somalie italienne à l'expiration d'un délai de cinq ans. Pendant ce délai, la Somalie italienne sera administrée par le Conseil de tutelle de l'Organisation des Nations Unies, conformément à un accord de tutelle. Le Conseil de tutelle nommera un administrateur investi de la plénitude du pouvoir exécutif et responsable devant le Conseil. L'administrateur sera assisté d'un comité consultatif composé des représentants des membres permanents du Conseil de sécurité, de l'Italie, de l'Ethiopie, ainsi que d'un résident européen et de deux habitants autochtones de la Somalie italienne, ces trois derniers étant nommés par les sept représentants ci-dessus désignés.
